



**Syndicat Pénitentiaire des
surveillant(e)s-CEA**

SPS-CEA PACA-CORSE

MINISTRE, DGAP, DI :

TROIS NIVEAUX DE RESPONSABILITÉ... TOUJOURS PAS DE SOLUTION.

JUILLET : NOUS ALERTONS. OCTOBRE : AUCUNE RÉPONSE, ET LES PROBLÈMES PERDURENT.

En juillet dernier, le SPS-CEA a alerté sur les difficultés concernant les niveaux d'escorte de certains détenus au départ du CP Aix-Luynes. Nous parlions de dangerosité, de notices individuelles, d'évaluation du risque et, surtout, de la sécurité des personnels que l'administration envoie sur les routes.

Nous pensions qu'après Incarville, lorsqu'un syndicat écrit noir sur blanc qu'il existe une problématique concernant des escortes, quelqu'un allait au moins se sentir concerné. Nous avons donc saisi le ministre de la Justice, la Direction générale de l'administration pénitentiaire et la Direction interrégionale de Marseille.

Nous sommes en octobre. Le résultat est édifiant : aucune réponse sur le fond et, surtout, les difficultés que nous dénoncions en juillet ne sont toujours pas solutionnées.

MONSIEUR DARMANIN, QU'AVEZ-VOUS FAIT DE NOTRE COURRIER ?

À force de rester sans réponse, nous avons fini par imaginer une explication. Notre cartoon représente donc les toilettes du ministère avec nos lettres ouvertes. C'est évidemment une caricature. Mais reconnaissons que trois mois de silence donnent de l'imagination.



À voir le traitement réservé à nos alertes, on finirait presque par croire que les courriers du SPS-CEA trouvent davantage leur utilité dans les sanitaires de la Place Vendôme que sur le bureau du ministre. La satire fera sourire ; la situation des agents, elle, ne fait rire personne.

Monsieur Darmanin, les grandes déclarations sur la protection des personnels ne suffisent pas. Quand des agents vous alertent sur une difficulté concrète de sécurité, répondre serait déjà un début. Faire en sorte que le problème soit effectivement traité serait encore mieux.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : À LA DGAP AUSSI, SILENCE RADIO ?

Le SPS-CEA ne s'est pas adressé à la Direction générale pour obtenir une formule de politesse. Nous avons interpellé le sommet de l'administration pénitentiaire sur une problématique opérationnelle de sécurité. Plusieurs mois passent, le courrier reste sans réponse et les problèmes signalés restent présents.

L'administration sait pourtant être rapide lorsqu'elle exige d'un surveillant un compte rendu ou des explications. Quand les agents demandent à cette même administration de répondre sur leur sécurité, le chemin du retour paraît soudain beaucoup plus long. Monsieur le Directeur général, nous ne demandons pas une dissertation : une réponse sur le fond et des solutions concrètes feront parfaitement l'affaire.

MONSIEUR LE DIRECTEUR INTERRÉGIONAL : AIX-LUYNES EST POURTANT DANS VOTRE RESSORT.

À Marseille, l'incompréhension est encore plus grande. Aix-Luynes relève directement de votre ressort. La problématique vous a été signalée, plusieurs mois se sont écoulés et nous constatons toujours que les difficultés dénoncées ne sont pas solutionnées.

Il est toujours frappant de voir avec quelle rapidité une consigne peut descendre vers le terrain et avec quelle lenteur une alerte du terrain peut parfois remonter jusqu'aux décideurs. Pendant ce temps, ce ne sont ni le ministre, ni le DGAP, ni le directeur interrégional qui montent quotidiennement dans les véhicules : ce sont nos collègues.

LE RISQUE, LUI, NE PATIENTE PAS TROIS MOIS.

Lorsqu'une difficulté survient pendant une escorte, elle ne demande pas si le courrier syndical a reçu une réponse. Elle ne patiente pas jusqu'à la prochaine réunion. Elle arrive, et ce sont les personnels présents qui doivent y faire face.

Voilà pourquoi notre colère dépasse désormais largement l'absence de réponse. Le problème n'est plus seulement que vous ne nous avez pas répondu. Le problème, c'est qu'en octobre, ce que nous dénoncions en juillet n'est toujours pas solutionné.

Si demain une situation grave devait survenir, il serait trop facile d'ouvrir une enquête, de réclamer des rapports et d'annoncer qu'il faudra « tirer tous les enseignements ». Les enseignements, nous vous demandons précisément de les tirer avant qu'un agent ne paie le prix d'une situation signalée plusieurs mois auparavant.



*Vous avez peut-être oublié, nous non !
Protégez les agents !*

NOTRE COURRIER PEUT ÊTRE IGNORÉ. LE RISQUE, LUI, RESTE AVEC LES AGENTS.

Alors Monsieur le ministre, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Directeur interrégional : le SPS-CEA ne veut plus savoir dans quel bureau notre courrier s'est perdu. Nous voulons savoir ce que vous comptez faire de son contenu.



Puisque notre illustration montre l'utilisation de nos lettres d'une manière pour le moins originale, nous concluons simplement : Monsieur le ministre, si vous avez terminé avec notre courrier, transmettez ce qu'il en reste au DGAP. Monsieur le DGAP, après

lecture, faites-le suivre au DI. Et Monsieur le DI, inutile de nous le retourner : apportez-nous des solutions.

JUILLET : NOUS VOUS AVONS ALERTÉS. OCTOBRE : LES PROBLÈMES SONT TOUJOURS LÀ.

LE JOUR OÙ ÇA TOURNE MAL,

ÉVITEZ SIMPLEMENT DE NOUS DIRE QUE VOUS N'AVIEZ PAS ÉTÉ ALERTÉS.

Le bureau régional SPS-CEA